

**Fiche2 / Quelques repères pour préparer un entretien individuel avec les parents.
Aline Truet / Jocelyne Perry PEMF/ Anne Klewansky psychologue scolaire.**

(Extrait de http://www.acparis.fr/portail/jcms/p1_414405/les-rendez-vous-individuels)

Préalable / Avant l'entretien :

Attention les parents ressentent souvent le jugement de l'enseignant sur leur enfant comme un jugement sur eux-mêmes. Une communication réussie permet à chacun d'avancer et les enfants en sont les premiers bénéficiaires. Parents et enseignants sont partenaires et complémentaires et leur rôle n'est pas le même. Le rôle des parents n'est pas de trouver ou de proposer des solutions pédagogiques.

Invitation à un entretien ou rencontre :

Les parents sont de préférence non pas convoqués mais conviés. Le motif de la rencontre est porté à la connaissance des parents brièvement, pour leur permettre de faire le point avec leur enfant et entre eux avant la rencontre.

Si la demande émane du parent : l'entretien se propose à un moment propice dans la classe par exemple. Éviter la cour ou la grille de l'école. Définir un horaire qui convient.

Si la demande émane de l'enseignant : l'entretien se propose soit oralement , soit par écrit en utilisant un vocabulaire choisi : invitation, objectif précis de la rencontre de manière concise, mots et communication positive.

Exemple : Monsieur, Madame,

« je souhaiterais vous rencontrer afin de parler de votre enfant (travail, comportement....) et trouver ensemble les solutions les mieux adaptées à sa situation.

De même, la nécessité ou non de la présence de l'élève à cette réunion peut être précisée. Si une autre personne que l'enseignant est présente à la rencontre, l'enseignant informe le parent de son nom et de sa fonction. Le directeur peut jouer un rôle de médiateur dans certaines situations. Pour s'assurer de la bonne compréhension des parents on peut faire appel à un médiateur académique ou au dispositif IMS » interprétariat en milieu social » notamment pour les parents non francophones. Il faut rester vigilant dans ce domaine quant à l'utilisation de membres de la fratrie ou membre familial (oncle, tante, cousin etc...) afin de préserver l'intimité de la famille.

Invitation à la prudence et à l'obligation de respect de la vie privée des familles.

L' utilisation des nouvelles technologies est de plus en plus utilisée dans les écoles pour informer rapidement les parents concernant la vie de l'école: absences, fêtes, rencontres, réunions ou projets de classes (sites école par exemple).

Néanmoins nous recommandons aux équipes d'être vigilantes et d'éviter autant que faire se peut l'utilisation de mails, textos(SMS) pour convier des familles à un entretien ou pour donner des informations concernant le travail ou le comportement de leur enfant . (entrée et atteinte dans la sphère privée). Il s'agit ici d'interroger les pratiques en la matière et sur le ressenti des familles placées ainsi devant des informations auxquelles elles ne peuvent réagir en direct avec un interlocuteur présent, ce qui est toujours mal vécu.

Pendant l'entretien :

Aménager les conditions matérielles de l'accueil

Concrètement, le parent est accueilli et "reçu", dans un lieu prévu à l'avance, permettant d'installer une relation de confiance, en toute confidentialité. Il est souhaitable de s'assurer que l'on ne sera pas dérangé pendant l'entretien. Chacune des personnes participant à l'entretien est présentée avant que celui-ci ne commence. Remercier les parents de leur présence et poser le cadre de l'entretien : « Nous sommes ici pour parler de votre enfant et voir ce que chacun peut proposer pour ». Amener nuances et souplesse dans les propos ; Par exemple parler au conditionnel : il nous semble ou il serait souhaitable.....

Établi sur un sujet de rencontre précis, l'entretien, pour être efficace, se déroule durant un temps donné décidé conjointement. ex : « on se donne une heure » Si la durée est insuffisante et que le besoin se fait sentir, un autre rendez-vous pourra être pris. Ces aspects concrets de la communication vont créer, s'ils sont bien assurés, des conditions favorables à la communication.

L'attitude à rechercher n'est ni compassionnelle, ni culpabilisante, mais professionnelle. Les propos tenus doivent se fonder sur des faits, des constatations et non sur des jugements ou interprétations. Pour clarifier l'objectif de l'entretien dès le début, le représentant de l'école montre au parent que l'on a besoin d'avoir son point de vue pour réfléchir ensemble ("nous avons un objectif commun : la réussite de votre enfant") ; l'objectif est vraiment de créer une "alliance".

Par conséquent, s'il donne des informations, l'enseignant est aussi en situation d'écoute. Ces précautions, cette attention, ne signifient pas pour autant que l'enseignant va réduire ses objectifs ou ses exigences. Il est nécessaire de commencer l'entretien, quel que soit son objectif, par des propos positifs au sujet de l'enfant.

Le contenu de l'entretien

L'enseignant évite tout jargon de l'éducation nationale. Il s'oblige à un vocabulaire simple mais précis, compréhensible par son interlocuteur. **Il s'appuie sur des documents** si nécessaire. En cas de difficultés importantes avec l'élève, l'enseignant veille à ne pas utiliser de qualificatifs dévalorisants. Il essaie systématiquement d'associer le parent : "on va essayer ensemble de comprendre la situation de votre enfant". Tout en évitant d'entrer dans la sphère privée de la famille, l'enseignant recueille, auprès du parent qui en fait spontanément part, des éléments qui sont susceptibles d'éclairer les difficultés (conditions de travail à la maison, éléments de l'environnement familial...) ; mais en même temps, il s'interdit tout questionnement qui aborderait des domaines sans lien avec la scolarité de l'enfant et toute remarque subjective sur l'environnement familial.

L'enseignant veille à ne jamais prendre parti en cas de conflit entre les deux parents. Il est à l'écoute des mesures que le parent a éventuellement prises pour accompagner la scolarité de son enfant. Il rassure le parent lorsque celui-ci se montre surpris de son comportement à l'école en indiquant qu'il n'est pas rare qu'un enfant semble différent à l'école et à la maison. Il encourage le parent à donner son point de vue.

Il répond aux questions du parent ou les sollicite : "Avez-vous des questions ? Y a-t-il d'autres informations qui vous seraient utiles ?" L'enseignant essaie de concentrer l'entretien sur les solutions, les progrès, les voies d'améliorations plutôt que sur les problèmes.

Quelle que soit l'attitude du parent celle du professionnel consiste à rester toujours calme et attentif. Il évite de juger l'attitude éducative du parent, de se poser en "donneur de leçons", de transformer le parent en élève, de le culpabiliser ; en évitant les injonctions ou en tenant des propos moralisateurs.

Si le comportement de l'élève a été suivi d'une sanction à l'école, l'enseignant s'interdit de suggérer qu'une sanction soit donnée à la maison ("la double peine").

Clore l'entretien :

L'entretien se termine par un résumé de ce qui a été dit ou décidé. Ne pas dépasser trois points sur lesquels on a décidé de travailler ensemble. La parole sera donnée une dernière fois au parent. Une nouvelle date de rencontre pourra être prévue.

Une fiche compte rendu succinct de l'entretien : problème abordé, solutions envisagées permettra de compléter le carnet de suivi de l'élève voire le PPRE de l'élève..Il ne s'agit pas de collecter des informations personnelles sur la famille. A ce titre l'enseignant doit rester vigilant sur les écrits et leur utilisation..